

Résumé du cours de navigation fluviale du 3 Juin 2023

Intervenant : Jonathan Audouys

« Du Havre de Rothéneuf à Dinan via le barrage de la Rance et l'Écluse du Chatelier »

La Rance étant maritime jusqu'à Dinan, le permis fluvial n'est donc pas obligatoire.

L'écluse du Chatelier est la dernière écluse qui stoppe les marées, donc la hauteur d'eau y est variable.

Il faut établir un plan de route (exemple en fin de document) intégrant des calculs (heures et hauteurs d'eau) pour le passage du barrage de la Rance et de l'écluse du Chatelier

Le site de l'EDF <https://www.edf.fr/usine-maremotrice-rance/marees-en-rance> fournit les cotes d'eau (en mer et dans l'estuaire) ainsi que les horaires d'éclusement.

Informations sur le trajet :

- Ecluse du barrage de la Rance :

- o Sens Mer => Rance : Présentation à l'heure de levée du pont
- o Sens Rance => Mer : Présentation 15 à 20 minutes avant l'heure de levée du pont

Durée de l'éclusement : Environ 20 à 25 minutes

Contact : 02.99.16.37.14 – VHF : Canal 13

Attention : Avec une cote d'eau inférieure à 4 mètres il n'y a pas d'éclusement du barrage

- Ecluse du Chatelier :

- o Le site <https://canaux.bretagne.bzh/actualites/consulter-les-horaires-de-lecluse-du-chatelier/> donne les horaires de l'ouverture de l'écluse en fonction des marées et du fonctionnement de l'usine marémotrice de la Rance. Ils sont définis généralement du vendredi au vendredi et sont communiqués chaque semaine.

Présentation à la demande durant les heures d'ouverture

Contact : 02.96.39.55.66 – VHF : Canal 14

Attention : Avec une cote d'eau inférieure à 8,50 mètres au niveau estuaire il n'y a pas d'éclusement

- Ecluse de la Hisse – Port de Dinan

Présentation à la demande

Contact : 02.96.39.56.44

Du barrage de la Rance à l'écluse du Chatelier prévoir environ 1 heure 10 minutes de navigation (*Distance 9,3 milles - Vitesse moyenne 8 nœuds*)

La navigation en Rance maritime n'est pas dangereuse en navigant au milieu et en respectant bien le balisage (Les passages les plus délicats se situent au niveau des vasières à l'approche du Chatelier et les abords de la cale de Mordreuc).

A partir de l'écluse du Chatelier on entre en zone fluviomaritime et c'est la législation fluviale qui s'applique :

Sur la partie Ecluse du Chatelier / Port de Dinan la vitesse est limitée à 10 Km/heure puis à 6 Km/heure sur le canal.

(*En navigation fluviale, on parle en km/h et de Point kilométrique « PK », de mouillage au lieu de tirant d'eau*)

Règle de croisement : L'Avalant est prioritaire sur le Montant

Attention : Compte tenu des cotes minimales pour éclusement, bien prendre en compte dans le plan de route les niveaux montants et descendants mer et estuaire (cf. tableau des cotes EDF)

Dans l'exemple ci-contre, avec un passage aller du barrage à

15 h, l'éclusement et le passage retour ne poseront pas de problème

Avec un passage aller du barrage à 10 h, la navigation ne sera pas possible au-delà de Ploëur sur Rance (8,50 m minimum requis)

Heure	Niveau mer (en m. CM)	Niveau estuaire (en m. CM)	Heure	Niveau mer (en m. CM)	Niveau estuaire (en m. CM)
00h	8.68	8.12	12h	7.39	6.89
01h	9.38	9.12	13h	8.55	8.08
02h	9.41	9.65	14h	9.13	8.99
03h	8.86	9.99	15h	9.06	9.42
04h	7.92	10.21	16h	8.51	9.74
05h	6.78	10.21	17h	7.63	9.87
06h	5.6	10.03	18h	6.58	9.87
07h	4.63	9.59	19h	5.57	9.64
08h	4.05	9.02	20h	4.8	9.19
09h	4.04	8.37	21h	4.42	8.63
10h	4.72	7.72	22h	4.61	8.01
11h	5.96	6.85	23h	5.45	7.25

Du Port de Dinan vers la Bretagne :



- ⇒ Dinan - Rennes = 80 Kms et 47 écluses à passer soit 3 jours de navigation !
- ⇒ Possibilité de rallier Redon, Nantes, le barrage d'Arzal ou Lorient

Un auditoire attentif

